



Lac-Beauport, le 28 septembre 2017

AVIS AUX RÉSIDENTS

CHEMIN DU CANTON

Prolongement des travaux jusqu'au 6 octobre

Chère résidente,

Cher résident,

Les travaux de réfection de la chaussée et d'installation de conduites de services sur le chemin du Canton qui devaient initialement se terminer le 30 septembre seront prolongés jusqu'au 6 octobre. Lors de ces travaux, qui ont débuté le 25 septembre dernier, du roc a été découvert lors du creusage. En conséquence, des opérations de dynamitage ont dû être effectuées et doivent se poursuivre dans les prochains jours. Malheureusement, compte tenu des circonstances, la municipalité n'a pas eu le délai suffisant pour aviser à l'avance les résidents. Afin de pouvoir faire progresser les travaux et libérer l'accès routier rapidement, le dynamitage devait être fait.

Si votre résidence se trouve à proximité du dynamitage, il est fort possible que vous entendiez une déflagration, puis que vous ressentiez une onde de choc. Ne vous inquiétez pas, cela est normal. Afin de prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer la sécurité des citoyens, le périmètre de la zone des travaux a été sécurisé et une surveillance accrue a été apportée en vue de protéger les familles, de même que les travailleurs.

Il est important de rappeler que le chemin parallèle au chemin du Canton aménagé pour laisser un accès partiel aux petites voitures pour toute la durée des travaux est toujours ouvert. Le chemin du Canton reste accessible uniquement pour les résidents du secteur. De plus, la zone de dégagement sécuritaire identifiée avec des cônes orange et supervisée par un agent est toujours en place pour permettre le stationnement des plus gros véhicules aux abords du chemin du Tour-du-Lac. Les résidents du chemin du Canton doivent continuer d'emprunter le chemin du Tour-du-Lac Sud s'ils souhaitent se diriger vers Québec et - à l'inverse - passer par le chemin des Grands-Ducs pour accéder au chemin des Lacs (secteur de la Vallée autrichienne, du Mont Tourbillon, du Lac Bleu, du Lac Morin et du Moulin).

La municipalité est désolée des inconvénients que le prolongement des travaux pourrait occasionné aux résidents. Pour toute préoccupation en regard de cet avis, n'hésitez pas à contacter la municipalité en appelant au (418) 849.7141, poste 243.

La Municipalité de Lac-Beauport